

15 août 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil des commissaires** de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries **tenue le 15 août 2017, à 19 h 50** au siège social, 643, avenue du Cénacle, Québec, sous la présidence de M. René Dion, à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

Étaient présents :

DION, René	Président
BÉDARD, Nancy	Commissaire représentante du comité de parents - secondaire
BRASSARD, Bernard	Commissaire
CARON, Brigitte	Commissaire représentante du comité de parents - primaire et secondaire
CHABOT, Hélène	Commissaire
FORTIN, Mélanie	Commissaire
GENEST, Marie-Pier	Commissaire représentante du comité de parents - primaire
GIROUX, Claude	Commissaire
HUDON, René	Commissaire
LIZOTTE, Dominique	Commissaire
RATTÉ, Catherine	Commissaire
TURCOTTE, Clément	Commissaire
ASSELIN, Marie-Claude	Directrice générale
FOURNIER, Annie	Directrice générale adjointe
SAVARD, Yves	Directeur général adjoint
CHOUINARD, Martine	Secrétaire générale

Étaient absents :

BLANCHET, Yvon	Commissaire
BRASSARD, Josée	Commissaire
MORASSE, Stéphanie	Commissaire représentante du comité de parents - d'élèves HDAA
PAINCHAUD, Marie-France	Commissaire

Mme Alexandra Gaudet-Caron agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après un moment de réflexion préparé par M^{me} Nancy Bédard, le président déclare la séance ouverte.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Chabot d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification du quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juin 2017.
5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juin 2017.
6. Période de questions accordée au public.
7. Correspondance et dépôt de documents.
8. Dénonciation d'intérêts.

9. Taux de la taxe scolaire pour l'année scolaire 2017-2018.
10. Taux d'intérêt de la taxe scolaire à compter du 16 août 2017.
11. Adoption du budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2017-2018.
12. Désignation d'un représentant aux fins de transaction avec le ministère du Revenu.
13. Adoption des attentes formulées par le conseil des commissaires à la directrice générale pour l'année scolaire 2017-2018.
14. Dépôt des formulaires de dénonciation d'intérêts des commissaires pour l'année scolaire 2017-2018.
15. Demande d'allocation : Utilisation de son ordinateur portable.
16. Bilan des frais de déplacement et de représentation du directeur général/directrice générale pour l'année scolaire 2016-2017.
17. Bilan du plan d'action 2016-2017 de la planification stratégique, de la convention de partenariat et des attentes formulées à la direction générale.
18. Rapport annuel du comité d'examen relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires.
19. Rapport du comité de parents.
20. Rapport du comité EHDAA.
21. Rapport du comité exécutif.
22. Rapport des comités du conseil :
 - Comité de vérification;
 - Comité de gouvernance et d'éthique;
 - Comité consultatif de transport;
 - Comité des ressources humaines.
23. Rapport des autres comités :
 - Comité de répartition des ressources;
 - Fondation des Premières-Seigneuries – Tournoi de golf du 17 août 2017;
 - Arrondissement de Beauport Ville en santé;
 - Comité de gestion du Centre de formation en transport de Charlesbourg – réunion du 22 juin 2017.
24. Communication du président.
 - Importance de répondre aux invitations reçues confirmant la présence ou l'absence à des événements.
25. Communication de la direction générale.
 - Ouverture maternelle 4 ans;
 - Résultat de la consultation sur la capacité d'accueil des écoles de l'Arc-en-ciel et de la Passerelle.
26. Questions et commentaires des commissaires.
27. Levée de la séance.

CC-17/18-001

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2017

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que le conseil des commissaires peut dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé;

IL EST PROPOSÉ par M. Bernard Brassard que le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juin 2017 soit adopté tel que déposé.

CC-17/18-002

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2017

La secrétaire générale dépose un bilan des suivis aux résolutions adoptées lors de la séance ordinaire du 20 juin 2017.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC

M. Simon Ouellet, contribuable

- Il questionne l'augmentation possible de son compte de taxes alors qu'il y a présence d'un surplus cumulé par la Commission scolaire.

M. René Dion et Mme Marie-Claude Asselin répondent :

- que le surplus cumulé ne peut être utilisé qu'en partie. De même, dans ce surplus cumulé, il faut considérer la valeur de certains terrains et bâtiments qui ne correspondent pas à des sommes disponibles dans le réseau ;
- que la Commission scolaire a subi une perte de péréquation de l'ordre de 18,7 M\$ reliés à la taxe scolaire et il reste un manque à gagner de 3,5 M\$;
- que l'augmentation de clientèle prévue de 1100 élèves entraîne des dépenses supplémentaires à la Commission scolaire qui ne sont pas nécessairement couvertes par les allocations du Ministère ;
- que la Commission scolaire poursuit ses efforts en termes de réussite éducative par son offre de service diversifiée et de qualité. Nous soutenons également des projets qui favorisent la réussite éducative.

7. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Bilan des frais de déplacement et de représentation du directeur général/directrice générale pour l'année scolaire 2016-2017.
- Bilan du plan d'action 2016-2017 de la planification stratégique, de la convention de partenariat et des attentes formulées à la direction générale.
- Rapport annuel du comité d'examen relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires.
- Formulaire de dénonciation d'intérêts.
- Formulaire de demande d'allocation – utilisation de son ordinateur portable.
- Moments de réflexion 2017-2018.
- Politique sur la réussite éducative.
- Vignette de stationnement 2017-2018.
- Évaluation de la rencontre.

8. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS

Mme Martine Chouinard rappelle aux commissaires qu'ils doivent informer le président lors d'un possible conflit d'intérêts les concernant.

9. TAUX DE LA TAXE SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

CONSIDÉRANT que l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 24 986 755 943 \$ en conformité avec la loi et les règles budgétaires;

CONSIDÉRANT que le budget prévoit que le taux de taxe scolaire est fixé à .223365 \$ par cent dollars d'évaluation uniformisée;

CONSIDÉRANT que ce taux respecte les limites prévues par la loi;

CONSIDÉRANT les discussions tenues lors des séances de travail du conseil des commissaires du 16 mai et du 20 juin 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des ressources financières;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions tenues lors du comité plénier du conseil des commissaires du 15 août 2017;

IL EST PROPOSÉ par M. Clément Turcotte et résolu :

- que le taux de la taxe scolaire soit fixé à .223365 \$ par cent dollars d'évaluation uniformisée pour l'année scolaire 2017-2018.

Monsieur Claude Giroux demande le vote.

CC-17/18-003

POUR : 9
CONTRE : 3
ABSENCE : 4

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

10. TAUX D'INTÉRÊT DE LA TAXE SCOLAIRE À COMPTER DU 16 AOÛT 2017

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 316 de la Loi sur l'instruction publique, la taxe scolaire porte intérêt au taux que fixe la Commission scolaire lors de l'imposition de la taxe;

CONSIDÉRANT les taux facturés dans différentes commissions scolaires et municipalités de la région;

CONSIDÉRANT les discussions tenues lors des séances de travail du conseil des commissaires du 16 mai et du 20 juin 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des ressources financières;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions tenues lors du comité plénier du conseil des commissaires du 15 août 2017;

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Chabot et résolu que le taux d'intérêt applicable à la taxe scolaire soit fixé à 14 % à compter du 16 août 2017.

Monsieur Claude Giroux demande le vote.

CC-17/18-004

POUR : 11
CONTRE : 1
ABSENCE : 4

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

11. ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT, D'INVESTISSEMENT ET DU SERVICE DE LA DETTE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

CONSIDÉRANT que conformément à la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3), la Commission scolaire doit adopter et transmettre au ministre, son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année suivante;

CONSIDÉRANT que le règlement sur le produit maximal de la taxe a été adopté par le conseil des ministres, le 28 juin 2017;

CONSIDÉRANT les discussions tenues lors des séances de travail du conseil des commissaires du 16 mai et du 20 juin 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des ressources financières;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions tenues lors du comité plénier du conseil des commissaires du 15 août 2017;

IL EST PROPOSÉ par Mme Brigitte Caron et résolu que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2017-2018 soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

CC-17/18-005

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AUX FINS DE TRANSACTION AVEC LE MINISTÈRE DU REVENU

CONSIDÉRANT les services mis en place par Revenu Québec;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Premières-Seigneuries transige de façon régulière avec ces services;

CONSIDÉRANT nos obligations légales en regard entre autres à la compensation des créances fiscales, la taxe de vente ou encore les déductions à la source;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources financières;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions tenues lors du comité plénier du conseil des commissaires du 15 août 2017;

IL EST PROPOSÉ par Mme Nancy Bédard et résolu que :

M. Louis Dandurand
Directeur du service des ressources financières

Soit autorisé à :

- À inscrire la Commission scolaire aux fichiers de Revenu Québec;
- À gérer l'inscription de la Commission scolaire à clicSÉQR-Entreprises;
- À gérer l'inscription de la Commission scolaire à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- À remplir et à assumer les rôles et responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de la Commission scolaire, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- À consulter le dossier de la Commission scolaire et à agir au nom et pour le compte de la Commission scolaire, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de la Commission scolaire pour l'application ou l'exécution des lois

fiscales, de la loi sur la taxe d'accise et de la loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne)

CC-17/18-006

Cette autorisation est valide jusqu'à ce qu'une nouvelle résolution invalide la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. ADOPTION DES ATTENTES FORMULÉES PAR LE CONSEIL DES COMMISSAIRES À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

CONSIDÉRANT le système retenu pour l'évaluation de la directrice générale;

CONSIDÉRANT les échanges et les discussions tenus lors de la rencontre du comité des ressources humaines du 14 juin 2017;

CONSIDÉRANT les discussions tenues avec la directrice générale ;

CONSIDÉRANT les discussions tenues lors du comité plénier du conseil des commissaires du 15 août 2017;

IL EST PROPOSÉ par Mme Mélanie Fortin et résolu que les attentes formulées par le conseil des commissaires à la directrice générale pour l'année scolaire 2017-2018, soient celles contenues au document « Attentes formulées par le conseil des commissaires à la directrice générale 2017-2018 » produit par le comité des ressources humaines.

CC-17/18-007

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. DÉPÔT DES FORMULAIRES DE DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS DES COMMISSAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

CONSIDÉRANT l'article 6 du « Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries »;

IL EST PROPOSÉ par M. Bernard Brassard et résolu d'accepter le dépôt des formulaires de dénonciation d'intérêts des commissaires suivants :

- BÉDARD, Nancy
- BRASSARD, Bernard
- CARON, Brigitte
- CHABOT, Hélène
- DION, René
- FORTIN, Mélanie
- GENEST, Marie-Pier
- GIROUX, Claude
- HUDON, René
- LIZOTTE, Dominique
- RATTE, Catherine
- TURCOTTE, Clément

CC-17/18-008

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. DEMANDE D'ALLOCATION : UTILISATION DE SON ORDINATEUR PORTABLE

Mme Martine Chouinard, secrétaire générale, demande aux membres du conseil des commissaires de compléter, s'il y a lieu, le formulaire disponible de demande d'allocation pour utilisation de son ordinateur portable.

16. BILAN DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE REPRÉSENTATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL/DIRECTRICE GÉNÉRALE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017

Mme Marie-Claude Asselin, directrice générale, dépose le bilan des frais de déplacement et de représentation du directeur général (M. Serge Pelletier) /directrice générale (Mme Marie-Claude Asselin) pour l'année scolaire 2016-2017.

17. BILAN DU PLAN D'ACTION 2016-2017 DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE, DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ET DES ATTENTES FORMULÉES À LA DIRECTION GÉNÉRALE

M. Yves Savard, directeur général adjoint, dépose et explique le document « Plan d'action 2016-2017 de la planification stratégique, de la convention de partenariat et des attentes formulées à la direction générale, bilan de fin d'année ». Les membres du conseil des commissaires sont invités à commenter et questionner les diverses réalisations et dossiers traités au cours de la dernière année scolaire.

18. RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ D'EXAMEN RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLE AUX COMMISSAIRES

Considérant qu'aucune plainte ne fût formulée à cette intention, le comité d'examen relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires n'a tenu aucune rencontre pendant l'année scolaire 2016-2017. Un écrit est déposé à ce sujet par le président du comité, M. André Caron.

19. RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Aucune rencontre.

20. RAPPORT DU COMITÉ EHDA

Aucune rencontre.

21. RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF

Aucune rencontre.

22. RAPPORT DES COMITÉS DU CONSEIL

Comité de vérification

Aucune rencontre.

Comité de gouvernance et d'éthique

Aucune rencontre.

Comité consultatif de transport

Aucune rencontre.

Comité des ressources humaines

Aucune rencontre.

23. RAPPORT DES AUTRES COMITÉS

Comité de répartition des ressources

Aucune rencontre.

Fondation des Premières-Seigneuries – Tournoi de golf du 17 août 2017

M. Clément Turcotte rappelle la tenue du tournoi de golf ce jeudi, 17 août 2017. Il mentionne également que l'activité Bougeons pour la Fondation se tiendra le 16 septembre prochain et invite les commissaires à y participer en grand nombre.

Arrondissement de Beauport Ville en santé

Aucune rencontre.

Comité de gestion Centre de formation en transport de Charlesbourg – réunion du 22 juin 2017

Madame Nancy Bédard fait un résumé des sujets discutés lors de la rencontre du 22 juin 2017.

24. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Monsieur René Dion rappelle l'importance de répondre aux invitations reçues confirmant la présence ou l'absence à des événements permettant ainsi de faciliter la coordination de ces événements spéciaux.

ACTIVITÉS DU MOIS DE JUIN :

- **21 juin 2017** : lancement de la Politique sur la réussite éducative au Complexe sportif de l'école secondaire De Rochebelle à la Commission scolaire des Découvreurs.
- **21 juin 2017** : remise d'une subvention de 25 000\$ à l'école Montagnac, bâtiment de la Montagne, pour la cour d'école par madame Véronyque Tremblay, députée de Chauveau et adjointe parlementaire de la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie. Cette aide financière est accordée dans le cadre de la mesure *Embellissement des cours d'école pour l'année scolaire 2016-2017* du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Monsieur Yvon Blanchet, commissaire, était également présent.
- **21 juin 2017** : cérémonie de clôture des fêtes du 20^e anniversaire de la concentration musique de l'école primaire de l'Harmonie.
- **26 juin 2017** : assermentation des infirmières et infirmiers auxiliaires qui ont obtenu leur DEP (diplôme d'études professionnelles) au secteur de la santé, assistance et soins infirmiers du Centre de formation professionnelle Fierbourg.

25. COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

▪ **Ouverture d'une nouvelle classe de préscolaire 4 ans.**

Mme Annie Fournier annonce l'ajout d'une nouvelle classe de préscolaire 4 ans à temps complet au sein de la Commission scolaire. Cette nouvelle classe sera accueillie par l'école Cap-des-Neiges 2 à Saint-Tite des Caps. La Commission scolaire compte maintenant 4 classes de préscolaire 4 ans à temps complet et une classe de préscolaire 4 ans à temps partiel. Elle effectue un bilan des inscriptions à ce jour. Une période de questions et de commentaires s'ensuit.

▪ **Résultats de la consultation sur la capacité d'accueil des écoles de l'Arc-en-Ciel et de la Passerelle.**

Mme Annie Fournier rappelle le processus de consultation sur la capacité d'accueil des écoles de l'Arc-en-Ciel et de la Passerelle et résume les 4 scénarios proposés. Elle mentionne que 69 familles sur 262 ont répondu au sondage réalisé par le conseil d'établissement des écoles de l'Arc-en-Ciel et de la Passerelle. Suite aux réponses obtenues et en respect de la capacité d'accueil des établissements, la direction générale et l'organisation scolaire recommandent d'opter pour le scénario suivant : « *Découper une partie du bassin de l'école de l'Arc-en-Ciel et l'annexer à celui de la Passerelle* ». Les commissaires auront à se prononcer lors de la prochaine séance du conseil des commissaires le 12 septembre prochain. Une période de questions et de commentaires s'ensuit.

▪ **Demande d'agrandissement ou de construction d'école secondaire**

Mme Marie-Claude Asselin informe les membres du conseil du refus du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) de donner suite aux demandes formulées d'agrandissements ou de construction telles que présentées en 2016-2017. Toutefois, la reconnaissance d'un besoin est identifiée pour une école secondaire dans le secteur de Charlesbourg. De nouveaux travaux seront donc produits par les divers services impliqués en vue de formuler une nouvelle demande. Une période de questions et de commentaires s'ensuit.

▪ **Auditorium de la Polyvalente de Charlesbourg**

Mme Marie-Claude Asselin informe que des travaux de rénovation se tiendront à l'auditorium de la Polyvalente de Charlesbourg au cours de l'automne.

▪ **École alternative sur le terrain de l'ancien Zoo de Québec**

Mme Marie-Claude Asselin informe de la démarche de certains parents sur notre territoire en vue de mettre en place une école alternative. La Commission scolaire est en communication avec ces derniers et une rencontre se tiendra avec certains représentants le vendredi 18 août prochain à ce sujet.

▪ **Laissez-passer électronique au transport scolaire**

M. Yves Savard informe que les laissez-passer électroniques au transport scolaire sont maintenant fonctionnels, que l'opération semble bien se dérouler et qu'un suivi de proximité est effectué dans le cadre de ce changement.

26. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES

Mme Brigitte Caron

- Elle questionne à savoir si l'école alternative discutée précédemment est en lien avec l'ouverture d'un service de garde 0-6 ans sur notre territoire ayant une pédagogie inspirée de la Finlande.

Mme Marie-Claude Asselin répond qu'il n'y a aucun lien.

Mme Dominique Lizotte

- Elle questionne si les travaux de la façade extérieure de l'école de la Ribambelle seront terminés à la rentrée scolaire.

Mme Asselin répond qu'en général, la majorité des travaux seront terminés pour la rentrée scolaire. Toutefois, considérant certains impondérables, les travaux de l'école de la Ribambelle pourraient être complétés après la rentrée.

Mme Hélène Chabot

- Elle remercie Mme Annie Fournier pour l'ensemble des démarches et communications tenues en lien avec l'ouverture de la classe de préscolaire 4 ans à temps complet de l'école Cap-des-Neiges 2.

27. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 55.

LE PRÉSIDENT,

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE,

René Dion

Martine Chouinard